

Variété

RÊVE DE JEUNE FILLE



C E matin-là, son action de grâces s'était prolongée plus qu'à l'ordinaire : notre bonne Tertiaire, que nous appellerons du nom d'Elisabeth, ne s'en était nullement aperçue.

En sortant de l'église, elle se dirigea sans plus tarder vers le presbytère, où M. le curé la reçut aussitôt.

« Monsieur le curé, je viens vous demander conseil.

— Parlez, mon enfant.

— Depuis longtemps, j'ai formé un projet, un rêve, si vous voulez ; et je suis aujourd'hui bien résolue à le réaliser, quoi qu'il m'en coûte. Je voudrais donner un prêtre à l'Eglise : puis-je compter sur vous, pour me diriger et pour m'aider ? »

Le prêtre réfléchit quelques instants. Il ne s'attendait guère à une pareille demande.

« Ma pauvre enfant, si vous espérez de moi un secours pécuniaire, à mon très grand regret, je ne pourrai pas vous aider. J'ai engagé dans la reconstruction de notre église toutes mes modiques épargnes, je me vois même forcé de tendre la main pour maintenir le couvent des Sœurs. Mais à tous les autres points de vue, mon concours vous est assuré. »

Ce qu'il ne disait pas, le saint homme, car seuls quelques intimes ont connu le secret, c'est qu'il avait dû, un beau matin, ne pouvant plus en payer l'abonnement, refuser son journal, sa bonne *Vérité*, qu'il recevait depuis nombre d'années et qu'il aimait, Dieu sait comme.

Et elle partit, heureuse d'une approbation aussi explicite.

Ce n'était pas un simple coup de tête qu'elle venait de faire là, une de ces démarches auxquelles nous nous décidons dans un moment de bel enthousiasme. Oh ! non ; si on l'eût questionnée, peut-être aurait-elle éprouvé de l'embarras à dire à quelle époque au juste elle avait commencé à rêver son rêve. Au jour de sa première Communion, elle avait bien cru que, Sœur Grise ou Clarisse, elle appartenait bientôt à Dieu. Mais toutes ne sont pas appelées, et telle

